



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

P.V. du CA du 4 mai 2021

Présents: P.Aloupis, J.Angelergues, J-L.Baldacci, C.Baruch, I.Beguier, P.Blauy, J.Boulanger, D.Bourdin, A.deCazanove, F.Coblence, E.Chervet, P.Denis, N.Franck, A.Gibeault, P.Krakowski, M-L.Léandri, I.Martin-Kamieniak, F.Moggio, S.Pons-Nicolas, D.Ribas, A.Rosenberg, A.Sitbon, H.Suarez-Labat, G.Welsh

La séance est ouverte à 21h03 sous la présidence d'Alain Gibeault, le plus ancien dans la fonction de membre titulaire formateur.

1/ Candidatures à la présidence. Election du Président.

Candidature de Clarisse Baruch.

Elle remercie le bureau et le CA de la mandature précédente de tout le travail qui a été fait et qu'elle souhaite poursuivre :

-En direction du socius

Continuer l'effort de montrer la SPP comme une société ouverte vers le socius. La pandémie a obligé à développer les nouvelles technologies, ce qui a permis de toucher un public nouveau. Il faudra accompagner ce nouveau public à approfondir son intérêt pour la psychanalyse et pour la SPP jusqu'à éventuellement nous rejoindre.

-En direction de nos membres

Poursuivre le développement d'une communication plus fluide avec les membres. Renforcer la fierté d'appartenir à une Société qui travaille et les aide dans leur propre travail analytique clinique et de recherche. Améliorer une communication qui peut parfois paraître trop pyramidale ou parisienne.

La redéfinition de la commission scientifique, grâce à Noëlle Franck et des commissions ouvertes avec Isabelle Beguier et la commission socio professionnelle doit continuer et se développer.

-Finances

Il faudra redresser la barre. Améliorer les rentrées et diminuer les dépenses. Quelques pistes sont évoquées.

Elle souligne que l'activité scientifique de la Société est très soutenue, que sa qualité est reconnue, et qu'il est important qu'elle puisse se poursuivre.

-Elle donne la liste des membres qu'elle a sollicités pour travailler avec elle. :

Vice-Présidente : A. Sitbon

Secrétaire Générale : A. Rosenberg



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Secrétaire Générale adjointe : ML. Léandri

Trésorier : P. Krzakowski

Trésorière adjointe : D. Bourdin

Secrétaire scientifique : E. Chervet

Secrétaire scientifique adjointe : S. Pons - Nicolas

Conseillère aux activités ouvertes : D. Bourdin

Conseiller aux affaires internationales : A. Gibeault

Conseiller spécial : J Angelergues

Conseillère à la communication : A. de Cazanove

Réactions, questions et discussions: Félicitations pour le travail accompli et pour cette candidature.
Rappel des enjeux de la nouvelle mandature pour la SPP.

En l'absence d'autre candidature, le vote est lancé.

Clarisse Baruch est élue à l'unanimité. Elle remercie le CA.

C. Baruch, nouvelle présidente, reprend la présidence de la séance.

2/Election du bureau statutaire :

Vice-Présidente :

A. Sitbon souligne son intérêt pour la poursuite du travail du Bureau. Après discussion de l'assemblée, le vote est lancé.

Elue à 96% des voix

Secrétaire Générale :

A. Rosenberg propose de soutenir les orientations proposées par C. Baruch

après quelques questions et discussions de l'assemblée :

Elue à l'unanimité

Secrétaire Générale adjointe :

ML. Léandri : parle de son attachement à la SPP et son intérêt pour le travail dans l'équipe proposée.

après des réactions, questions et discussions de l'assemblée,



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Elue à 96% des voix

Trésorier :

P. Krzaskowski se montre prêt à se lancer dans l'aventure malgré son peu de compétence technique.

Elu à 70% : 3 non et 4 abstentions

Trésorier adjoint :

D. Bourdin souhaite rester dans l'équipe et poursuivre la tâche

J. Boulanger propose sa candidature et met en lumière sa compétence comptable et informatique qui peut soutenir le trésorier .

Réactions, questions et discussions de l'assemblée :

J. Boulanger développe les compétences comptables qu'il possède.

La candidature de J Boulanger soulève de l'intérêt , mais il est important de considérer le choix d'une équipe telle que la présidente l'a pensée afin de créer l'unité du Bureau, d'autant plus qu'il s'agit d'une 2ème mandature.

Il est souligné que la trésorerie n'est pas tant technique que politique, en lien avec la réflexion du bureau. Les compétences techniques peuvent être précieuses au sein de commissions et lors des discussions au CA.

L'appui de CM François Poncet pour assurer le tuilage de la fonction de trésorier sera d'une grande aide.

D. Bourdin : 16 voix

J. Boulanger : 6 voix

Abstention : 2

Dominique Bourdin est élu.

C. Baruch souligne l'intérêt de pouvoir compter sur les compétences de J.Boulanger au sein du CA.

3/Élection du secrétariat scientifique du conseil d'administration.

E. Chervet rapporte son intérêt d'avoir pu développer les investissements et la cohésion des membres autour des activités scientifiques. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre les activités proposées par les nouveaux modes de communication et la reprise des activités en présence. Une réflexion sur la communication vers les membres doit s'engager : envoi groupé, send in blue, site. Il sera nécessaire d'imaginer une communication fluide et hiérarchisée afin d'orienter les informations.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Elue à 91%

S. Pons-Nicolas souligne l'importance de la rigueur et de la qualité des interventions scientifiques pour remobiliser les membres, ainsi que l'importance de la communication interne. Elle pointe également la nécessité d'une ouverture vers l'extérieur.

Elue à 96%

4/ Mise en place de la commission des représentants régionaux et détermination du nombre de représentants de chacun des groupes régionaux qui la constitue. Ouverture de l'élection par correspondance du président de la CRR

L'équilibre des régions reste identique :

Groupe aquitain : 1

Groupe Champagne : 1

Groupe lyonnais : 3

Groupe méditerranéen : 2

Groupe nord : 1

Groupe normand : 1

Groupe toulousain : 3

AGÉPsy : 1

CEPS : 1

A. Sitbon accepte d'être la déléguée du CA auprès de de la commission des représentants régionaux

5/ Nomination de deux membres pour le comité de gestion du CCTP.

JL Baldacci et A Rosenberg

6/ Information sur la nouvelle composition du comité d'éthique (renouvelé par tiers).

Titulaires : G. Bourdellon, JB Dethieux, M Gibeault, D Kaswin

Adhérent : J Glas

7/ Election des six membres du comité d'audition du conseil d'administration (CAAdCA)

Titulaires: P Denis, A Gibeault, S Pons-Nicolas

Adhérents: P Aloupis, P Blayau, J Angelergues

Elus à l'unanimité moins une abstention.

8/ Election des trois membres du conseil d'appel.

M. Aisenstein, G. Diatkine, D. Ribas

Elus à l'unanimité moins une abstention.

9/ Situation du CST



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Le nouveau CST n'est composé que d'un seul membre, M Loukomskaia. C. Baruch fait la proposition qu'elle soit invitée permanente du CA. Elle pourra ainsi participer à la réflexion sur le devenir du CST. Il faudra veiller cependant à ce que cela n'empêche pas la présence d'autres invités, limités à 8 par la loi.

M. Loukomskaia est invitée permanente du CA.

La séance est levée à 22H12